

Un enseignement de français et culture antique en 6e sera expérimenté...

3 minutes

"Aborder de façon consciente la structure et la sémantique de la langue française" : c'est l'enjeu du programme d'enseignement facultatif de français et culture antique qui entrera en vigueur, à titre expérimental, à la rentrée 2021. Présenté en CSE le 17 juin 2021, cet enseignement "ne propose pas l'apprentissage précoce d'une langue ancienne" mais doit favoriser "par l'approche du latin et du grec, la maîtrise et l'enrichissement du lexique", précise le MEN dans une note consultée par AEF. Par ailleurs, il permet d'assurer "par le relais du latin, la consolidation des acquis grammaticaux".



L'enseignement de français et culture antique devra être assuré par des professeurs de Lettres classiques "chaque fois que cela est possible". Droits réservés - DR

La rentrée 2021 sera marquée par l'expérimentation d'un enseignement facultatif de français et culture antique en 6e, selon un programme présenté en CSE le 17 juin et consulté par AEF ([lire sur AEF info](#)). "Ce nouvel enseignement ne propose pas l'apprentissage précoce d'une langue ancienne mais permet d'aborder de manière plus consciente la structure et la sémantique de la langue française", expose le MEN dans un document de présentation.

Le programme proposé, compte tenu des remarques faites lors de la consultation des IA-IPR, organisations syndicales et associations d'enseignants, vise 3 objectifs :

- favoriser, par l'approche du latin et du grec, la maîtrise et

l'enrichissement du lexique

- assurer, par le relais du latin, la consolidation des acquis grammaticaux
- contribuer à l'enrichissement culturel en se concentrant sur l'art du récit de fiction, mythologique et fabuleux.

Cet enseignement est dispensé, "chaque fois que cela est possible", par des professeurs de Lettres classiques. Il peut également être proposé par des professeurs titulaires de la certification complémentaire en Langues et cultures de l'Antiquité et par des professeurs de Lettres modernes.

Il s'articule "naturellement" avec l'enseignement de français mais aussi avec "tous les autres enseignements".

Dépêche n° 654192



2 min de lecture

Par [Luce Burnod](#) Publiée le 18/06/2021 à 12h00

CSEConseil supérieur de l'éducation

MENministère de l'Éducation nationale

MENministère de l'Éducation nationale

IA-IPRInspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux